

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26/09/2024



24 SERM labellisés : comment réussir la prochaine étape ? Dialoguez avec la FUB !

À l'occasion du salon européen de la mobilité EUMO Expo qui se tiendra du 1er au 3 octobre à Strasbourg, la FUB partage son expertise d'usage avec 5 outils pour réussir la seconde étape de développement des SERM.

L'État a récemment labellisé 24 projets¹ de Services Express Régionaux Métropolitains (SERM). La FUB, qui rassemble plus de 500 associations locales et 8 collectifs régionaux de promotion du vélo au quotidien, salue cette initiative ambitieuse qui vise à offrir une alternative crédible à la voiture pour les habitantes et les habitants des métropoles, y compris dans leurs périphéries. Cette dynamique nationale marque un tournant pour la mobilité multimodale en France.

La FUB invite les porteurs de projet de SERM à intégrer le vélo comme allié incontournable de leur réussite. [La loi du 27 décembre 2023 reconnaît comme essentielle l'intégration des réseaux cyclables, du stationnement sécurisé et de l'accès aux pôles d'échanges multimodaux pour les vélos dans la conception des SERM.](#) Le vélo doit être pensé comme un levier central de la décarbonation des trajets du quotidien, seul ou en combinaison avec les transports collectifs.

Pour accompagner et soutenir cette dynamique, la FUB propose des ressources et une expertise d'usage afin de guider les acteurs locaux – en premier lieu les Métropoles et les Régions – dans la mise en œuvre de cette transition vers des offres complètes qui donnent une place centrale au vélo :

- Le « [Guide du stationnement vélo en gare](#) » offre un éclairage nouveau sur la manière de concevoir ces infrastructures essentielles à l'heure de la massification de l'intermodalité vélo-train.
- Le livre-blanc « [Vélo et transports collectifs, des alliés pour la transition](#) », co-signé avec la FNAUT, présente des recommandations pratiques pour une meilleure intermodalité et multimodalité, incluant **la location de vélos en gare et l'emport des vélos pliants et non-démontés dans les trains.**
- La note « [Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural](#) » met en avant des solutions viables pour **adapter la voirie rurale aux cyclistes**, tout en répondant aux impératifs de sobriété foncière et financière.
- Des ratios budgétaires stratégiques associés aux différentes composantes vélo des SERM, grâce aux données des réseaux Vélo & Territoires, du Club des Villes et Territoires Cyclables et de l'ADEME.
- À paraître mi-octobre. La note « **Le REV : la pratique du vélo pour le plus grand nombre** », qui fournit des pistes pour la conception de réseaux express vélo, en s'inspirant des lignes de transport collectif pour relier efficacement les métropoles et les communes environnantes.

La FUB souligne que l'offre vélo, en complément des transports collectifs, **représente un atout majeur pour renforcer l'attractivité du train et des transports routiers à haut niveau de service.** Les Régions et les Métropoles ont un rôle clé à jouer pour assurer la cohérence et le développement de ces solutions de mobilité durable, **en partenariat avec les associations de la FUB, qui disposent de l'expertise d'usage dans les territoires.**

La FUB sera présente dans l'espace « Mobilités Actives » de l'EUMO Expo à Strasbourg et interviendra sur le sujet de l'intégration du vélo aux SERM le mardi 1^{er} octobre à 17h.

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel - Chargée des relations presse

Mail : as.riguidel@fub.fr - Tél. 06 32 10 26 38

¹ Bordeaux, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Tours, Lorraine-Luxembourg, Avignon, Marseille, Nice, Orléans, Toulon, Basco-landais, Bretagne, Côte d'opale et Franco-Suisse.